

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice et des libertés

NOR : JUSK1019679V

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTES

Avis de recrutement de travailleurs handicapés par la voie contractuelle dans le corps des adjoints techniques de l'administration pénitentiaire au titre de l'année 2010

1 poste

*

**

En application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, un recrutement de travailleurs handicapés par la voie contractuelle dans le corps des adjoints techniques de l'administration pénitentiaire est ouvert au titre de l'année 2010.

Les candidats doivent satisfaire aux conditions générales d'accès à la fonction publique :

- posséder la nationalité française,
- jouir de leurs droits civiques,
- se trouver en position régulière au regard du code du service national,
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction
- ne pas avoir de mentions au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions.

Ils doivent en outre établir un dossier de candidature comportant :

- 1) un curriculum vitae précisant l'état civil, le parcours d'étude et le parcours professionnel détaillé du candidat (avec l'indication des employeurs, des fonctions assurées et dates d'exercice),
- 2) une lettre de motivation précisant le lieu d'affectation et le poste recherché,
- 3) un certificat établi par un médecin agréé, seul habilité à établir l'attestation de la compatibilité du handicap avec le poste envisagé. Pour ce faire, le candidat est invité à contacter la direction interrégionale des services pénitentiaires dont il dépend géographiquement afin d'obtenir la liste de ces praticiens,
- 4) une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité,
- 5) une photocopie de l'attestation de la carte vitale,
- 6) un état signalétique des services militaires ou une pièce constatant la situation au regard du

code du service national,

7) la photocopie du certificat d'aptitude professionnelle ou du brevet d'enseignement professionnel ou d'un titre équivalent,

8) la photocopie des attestations de travail, le cas échéant,

9) une attestation sur l'honneur certifiant que le candidat n'appartient pas à un corps ou un cadre d'emploi de l'une des trois Fonctions publiques,

10) la notification délivrée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) reconnaissant la qualité de travailleur handicapé.

Les personnes ayant élevé ou élevant trois enfants ou plus sont dispensées de la condition de diplôme.

Le poste à pourvoir dans le cadre de ce recrutement se situe à la maison d'arrêt d'Osny – route départementale 927 - BP 32 Osny – 95524 Cergy-Pontoise cedex dans la spécialité liée à l'informatique.

La date limite de dépôt des inscriptions est fixée au mardi 31 août 2010.

Le dossier doit être déposé auprès du service chargé du recrutement à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris – 3 avenue de la Division Leclerc – BP 103 – 94267 Fresnes cedex.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du Ministère de la Justice et des Libertés - Direction de l'administration pénitentiaire - Bureau de la gestion des personnels et de l'encadrement – Section du recrutement - Adresse postale : 13 place Vendôme - 75042 Paris cedex 01 - Bureaux situés : 8/10 rue du Renard - 75004 Paris - Téléphone : 01.49.96.21.11 - www.justice.gouv.fr ou de la direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris – 01.46.15.91.40